



communiqué

N°: 138
No.:

Le 30 juin 1987

APPUI DU CANADA À LA RÉCONCILIATION NATIONALE AUX FIDJI

Le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a déclaré que le gouvernement canadien appuie les efforts déployés par le gouverneur général des Fidji pour amener la réconciliation nationale et établir un consensus en faveur du rétablissement de la démocratie constitutionnelle aux Fidji.

Le 21 mai, M. Clark a émis une déclaration dans laquelle il déplorait les tentatives visant à miner la Constitution et la démocratie parlementaire aux Fidji. Il exhortait à cette occasion tous les groupes fidjiens intéressés à façonner l'avenir de leur nation dans le cadre de discussions publiques et du processus parlementaire plutôt que par l'usage des armes. En réponse à une question posée en Chambre le 29 juin, M. Clark a indiqué qu'il avait récemment rencontré un envoyé spécial du gouverneur général des Fidji, lequel lui avait exposé des propositions visant le rétablissement de la démocratie parlementaire. M. Clark avait alors saisi l'occasion pour exprimer l'appui sans réserve du Canada au plan du gouverneur général.

Ce plan, dont les grandes lignes ont été communiquées le 11 juin, prévoit la tenue d'audiences publiques sur la constitution par un Comité d'examen bipartite. Un Conseil de réconciliation nationale, auquel participeraient les membres du dernier Parlement et les conseillers du gouverneur général, serait chargé d'établir un consensus national sur une réforme constitutionnelle. De nouvelles élections auraient lieu en novembre.

M. Clark a également avisé la Chambre qu'il avait examiné la question de la sécurité des visiteurs canadiens aux îles Fidji. Il a déclaré n'avoir aucune inquiétude à ce sujet.